



## Contrat en alternance enfant d'elu

Par **chrismi**, le **07/11/2014** à **12:48**

Bonjour,

L'enfant d'un élu peut-il avoir un contrat en alternance d'un an sans qu'il ne soit poursuivi pour prise illégale d'intérêt ?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **07/11/2014** à **13:30**

Bonjour,

Un contrat en alternance de quoi, de qui, de comment...

Relisez votre question et vous comprendrez que personne ne peut répondre avec si peu de détails...